

Annulation du feu d'artifice et du bal du 14 juillet



Compte-tenu des circonstances actuelles et des prévisions météorologiques pour les prochains jours, la Ville d'Amboise a décidé de reporter le feu d'artifice programmé le 14 juillet.

En responsabilité, il est en effet nécessaire de tenir compte :

- Des fortes chaleurs de cet été,
- Du placement du département en risque incendie « sévère »,
- De la mobilisation prioritaire des services d'incendie et de secours sur les feux déjà nombreux dans la région,
- D'une possible surcharge hospitalière.

Bien que ce rendez-vous soit très attendu et très apprécié, la priorité de la Ville d'Amboise est de garantir la sécurité de tous et de ne pas faire courir de risque inutile à la commune, à ses habitants, ainsi qu'à la faune et à la flore qui souffrent fortement de cette chaleur.

Par souci de cohérence, le bal organisé avant et après le feu sur le même site est également annulé.

Une date de report de cette soirée festive sera communiquée prochainement par la Ville d'Amboise.

La cérémonie officielle étant prévue en matinée, elle est maintenue à 10h30.

Mairie d'Amboise

Communiqué de presse

Le 09/07/2026 15:54

Enfin, les pique-niques républicains du 13 juillet ne seront maintenus que dans les sites qui offrent suffisamment d'ombre et de verdure.

La Ville d'Amboise compte sur votre compréhension.

Prenons soin les uns des autres.

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr